

Les jeunes ont les informations utiles pour accéder au marché de l'emploi



La Fondation PISCARE poursuit son projet d'appui à l'efficacité des politiques publiques qui vise notamment le renforcement de capacités des jeunes leur permettant de s'insérer professionnellement. Mercredi, elle a de nouveau organisé à l'intention d'une soixantaine de jeunes, en quête d'emplois une conférence débat sur le thème « l'employabilité des jeunes au Togo ».

A travers une telle initiative, la fondation dirigée par Essouso Atsou entend renforcer les capacités des jeunes demandeurs d'emploi en leur donnant les informations utiles pour accéder aisément au marché de l'emploi.

L'idée vient du constat selon lequel la transversalité du phénomène de l'emploi est devenu un enjeu au plan mondial et un défi au plan national.

Au Togo, les statistiques montrent qu'ils sont plus de 30% de diplômés à être à la quête de l'emploi.

PISCARE, à travers son initiative joue sa partition dans la mutualisation des efforts de tous les acteurs pour améliorer les opportunités de création d'emplois au Togo.

« Nous n'avons pas la prétention de trouver toutes les

solutions liées à l'employabilité des jeunes mais nous osons croire que des formations similaires organisées par d'autres acteurs de promotion de l'emploi, permettraient à beaucoup de jeunes de s'outiller pour saisir les opportunités qui s'offrent à eux », a clarifié Patrick Agblemagnon, Conseil technique à PISCARE.

{loadmoduleid 210}

La conférence a été animée par Edmond Amoussou, Directeur général de l'ANPE, membre du Conseil d'Administration de la Fondation.

« Si j'ai un conseil à vous donner c'est d'avoir l'habitude de gêner, d'importuner voire de stresser les agents de promotion de l'emploi une fois que vous avez introduit vos dossiers chez eux », a-t-il dit à l'assistance.

Cette conférence débat va être suivie d'un atelier de formation de deux jours à la fin duquel les participants bénéficieront d'une attestation.

Pour rappel, PISCARE est une fondation qui a pour objectif principal, la sauvegarde, la mise à disposition publique et la valorisation des acquis et expériences en matière de politiques publiques.